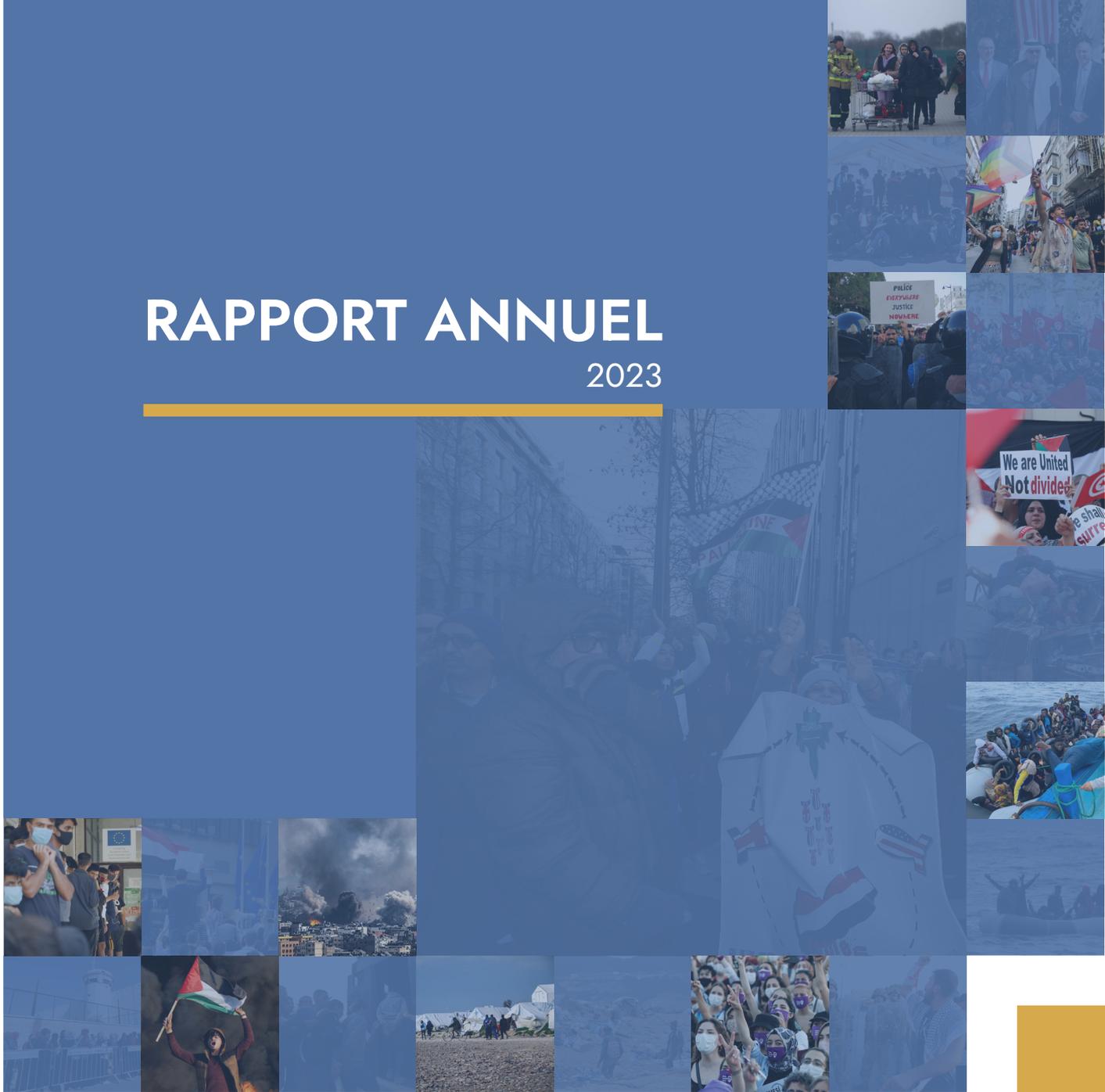


RAPPORT ANNUEL

2023



JUIN 2024



JUIN 2024

EuroMed Rights
Vestergade 16, 2nd floor
DK-1456 Copenhagen K
Denmark

Tel: +45 32 64 17 00
information@euomedrights.net
www.euomedrights.org

Bibliographic Information

Titre : Rapport annuel 2023 d'EuroMed Droits
Auteur : EuroMed Droits
Date de première publication : Juin 2024
Pages : 38
ISBN: EAN 9788792990996
Langue originale : Anglais

TABLE DE MATIÈRES

AVANT-PROPOS PAR LE PRÉSIDENT ET LE DIRECTEUR EXÉCUTIF	4
À PROPOS D'EUROMED DROITS	6
BUTS POLITIQUES	8
BUTS ORGANISATIONNELS	29
LISTE DES MEMBRES	32
COMITÉ EXÉCUTIF	33
LE SECRÉTARIAT	35
PANORAMA FINANCIER	36
LISTE DES DONATEURS	37

AVANT-PROPOS

PAR LE PRÉSIDENT
ET LE DIRECTEUR EXÉCUTIF

Avant l'automne 2023, tout portait à croire que les tendances géopolitiques qui avaient créé un nouveau semblant de normalité dans la région euro-méditerranéenne depuis plusieurs dizaines d'années se poursuivraient : les gouvernements autoritaires de la région du Moyen-Orient avaient étouffé les aspirations nées lors du Printemps arabe, dix ans plus tôt. Les gouvernements mis en place par les États-Unis et les riches monarchies du Golfe avaient commencé à normaliser leurs relations avec Israël. De l'avis de certain-es observateurs et observatrices, cette initiative a sapé ce qu'il restait de la volonté régionale de rendre justice au peuple palestinien. Les interminables guerres par procuration nées de la rivalité entre les différentes puissances moyennes du Golfe persique semblaient également se tarir, tandis que l'Iran et l'Arabie saoudite cherchaient une nouvelle entente. Enfin, l'UE et les grandes puissances européennes n'avaient cessé de renforcer leur collaboration pragmatique avec les gouvernements autoritaires des pays du Sud dans le but de tenir leurs promesses populistes de mettre en place des politiques visant à enrayer l'immigration et de concentrer leur attention et leurs ressources sur le renforcement de leurs capacités de défense pour résister à tout nouvel assaut de la Russie. Comme le montre cette plongée lente, mais constante de la Tunisie vers l'autoritarisme et la catastrophe humanitaire dévastatrice provoquée par la guerre civile au Soudan, cette nouvelle normalité n'augurait rien de bon, ni pour les défenseurs et défenseuses des droits humains ni pour les militants et militantes de la cause démocratique.

Dès la fin de l'année 2023, le nouvel ordre géopolitique de la région euro-méditerranéenne se verrait fissurer par les crimes de guerre à grande échelle commis par l'armée israélienne à Gaza après les attaques meurtrières du Hamas le 7 octobre – des crimes de guerre qui, selon la plus haute juridiction mondiale, la CIJ, sont susceptibles d'être qualifiés de génocide. Alors que la guerre à Gaza a continué à faire rage, que les pertes civiles n'ont cessé d'augmenter et que la famine et les souffrances provoquées par l'homme se sont toujours plus accentuées, les semaines de calvaire se transformant en mois, la question de la justice pour la Palestine en est arrivée à dominer l'ordre du jour de la politique étrangère, dans la région, mais aussi dans le reste du monde. L'impact politique de la résurgence de la question palestinienne est énorme. Pour commencer, la normalisation des relations avec Israël est désormais suspendue, pour l'instant du moins. Les

partenaires et intermédiaires de l'Iran ont repris les armes, à petite échelle dans un premier temps. Et une mobilisation populaire sans précédent pour la justice en Palestine a pris de l'ampleur dans la région euro-méditerranéenne et dans le monde entier.

Il est encore trop tôt pour décrire le fonctionnement d'un nouvel ordre régional, mais quelques éléments semblent assez clairs. Premièrement, l'UE ainsi que plusieurs de ses principaux États membres, modèles en matière de démocratie et de droits humains, ont perdu (momentanément, du moins) leur crédibilité sur la question de la lutte en faveur des droits humains et de la démocratie. En dépit de l'existence de preuves accablantes de crimes de guerre à grande échelle, l'UE et ses principaux États membres ont immédiatement accordé un soutien diplomatique, matériel et moral à Israël et à son combat fin 2023, gâchant ainsi les résultats obtenus grâce aux partenariats et aux relations mis en place tout au long de l'année dans les pays du Sud. Il faudra du temps et des ressources pour tout reconstruire. Les gouvernements autoritaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (région MENA) ont, pour la première fois depuis longtemps, trouvé une cause qui leur permet d'avoir un certain poids au niveau national. Les élites autoritaires ont enfoncé des portes ouvertes et mobilisé un soutien populaire jamais vu auparavant en se voilant du manteau de la défense des droits du peuple palestinien contre Israël et ses alliés internationaux. Malgré plusieurs décennies de mépris de la question palestinienne, ces leaders ont su tirer parti de l'indignation morale et de la rage de la population provoquées par les crimes de guerre impunis commis par Israël à Gaza, en Cisjordanie et dans l'État d'Israël de 1948. Enfin, cette Europe de moins en moins sûre, menacée par une guerre des grandes puissances, a fait le choix de se replier sur elle-même. S'appuyant de plus en plus sur des partis nationalistes qui, il y a quelques années encore, n'auraient pas pu participer à la prise de décision politique, l'Europe fortifie aujourd'hui ses frontières et renforce ses alliances de sécurité au mépris de tout le reste, que ce soient les personnes migrantes et réfugiées ou ses anciens alliés du mouvement des droits humains. Si la donne géopolitique précédente était déjà délicate pour les défenseurs et défenseuses des droits humains et pour les activistes prodémocratie, la nouvelle donne promet son lot de combats et de rares victoires durement gagnées.

Or, c'est justement en de telles périodes, que notre mission de défense des droits humains dans la région euro-méditerranéenne se démarque plus que jamais. Nous serons peut-être davantage amenés à protéger les droits humains qu'à les promouvoir. Mais nous savons pourquoi.

Comme en témoigne le présent rapport annuel, nous avons joué notre rôle en 2023 pour renforcer la coopération et la collaboration entre défenseurs et défenseuses, exercer des pressions sur les décideurs et mobiliser le soutien nécessaire en dehors du cercle restreint de nos amis et alliés. Pour l'année 2024, nous savons qu'il n'y aura aucun refuge. Mais nous aurons amplement l'occasion de faire preuve de fermeté, de mettre la barre plus haut encore et de lutter afin de défendre nos valeurs communes.

Heureusement, c'est en 2024 que, pour la première fois depuis six ans, tous nos membres et principales parties prenantes se réuniront lors de l'Assemblée générale du réseau qui se tiendra à Rome à la mi-octobre. Nous nous réjouissons de participer à l'élection d'un nouveau Comité exécutif et d'un nouveau président et de confirmer notre volonté commune de triompher.

WADIH EL ASMAR
President

RASMUS ALENIUS BOSERUP
Executive Director

À PROPOS D'EUROMED DROITS

EuroMed Droits compte parmi les réseaux d'organisations de défense des droits humains les plus importants et les plus actifs de la région euro-méditerranéenne.

Créé en 1997, ce réseau rassemble aujourd'hui 68 organisations issues de 30 pays. EuroMed Droits s'est donné pour mission de promouvoir et protéger les droits humains et la démocratie dans les régions de la Méditerranée méridionale et orientale, et d'influencer les politiques des principaux acteurs européens à l'égard de ces régions.

SA VISION ET SA MISSION

La vision d'EuroMed Droits est celle de la démocratie et des droits humains pour toutes et tous dans la région euro-méditerranéenne. Sa mission est de renforcer la collaboration entre les organisations des droits humains du sud, de l'est et du nord de la Méditerranée et d'accroître leur influence dans leur pays et à l'étranger. À cette fin, EuroMed Droits facilite l'élaboration de stratégies et de plans d'action conjoints entre ses membres et relaie leurs analyses et positions communes auprès des décideurs et de l'opinion publique. Dans sa stratégie pour la période 2022-2027, EuroMed Droits a déterminé cinq buts politiques essentiels, en marge de ses activités habituelles relatives aux pays du sud et de l'est de la Méditerranée :

- Le renforcement des droits des migrant·e·s et des demandeur·euse·s d'asile ;
- La progression de l'égalité des genres ;
- Davantage de redevabilité, de justice et d'espace pour la société civile ;
- Le renforcement de la démocratie et des libertés fondamentales ;
- L'amélioration des droits économiques, sociaux et culturels.

In parallel, EuroMed Rights strives to achieve five organisational goals:

- La dynamisation du socle des membres ;
- Davantage de visibilité et d'impact ;
- La réduction de l'empreinte carbone ;
- L'amélioration de sa viabilité et sa diversification financières ;
- L'amélioration du processus d'apprentissage interne.

SES MÉTHODES DE TRAVAIL

EuroMed Droits travaille par l'intermédiaire de ses membres, pour eux et en collaboration avec ceux-ci. Le réseau s'engage aussi aux côtés de centaines d'autres organisations de la société civile et d'institutions publiques nationales et internationales opérant dans le domaine des droits humains. EuroMed Droits remplit sa mission en combinant les principales méthodes de travail détaillées ci-dessous.

• ANALYSE ET SUIVI :

EuroMed Droits surveille l'évolution de la situation des droits humains et de la démocratie dans la région euro-méditerranéenne au moyen d'études documentaires, de missions sur le terrain et d'autres formes de collecte de données. Il obtient et produit également des analyses factuelles des grandes tendances et des principaux phénomènes pertinents pour son travail. Le réseau utilise les résultats du suivi et de l'analyse pour renforcer les capacités et la compréhension de ses membres sur des questions et des processus spécifiques. Il s'en sert aussi comme contribution et toile de fond pour son positionnement politique et dans la planification de son programme et de ses activités de plaidoyer et de communication.

• COLLABORATION ET CO-CRÉATION :

EuroMed Droits facilite la collaboration et la co-création entre ses membres et ses parties prenantes. Dans ses processus de co-création, le réseau dépasse souvent le cadre du secteur de la société civile pour engager et mobiliser des acteurs et institutions étatiques nationaux et internationaux. La plupart des activités d'EuroMed Droits sont mises en œuvre par l'organisation d'un grand nombre de groupes de travail, dans lesquels les membres du réseau se réunissent avec leurs pairs et d'autres parties prenantes pour échanger des idées, suivre des formations, élaborer des plans d'action communs et prendre des décisions conjointes.

• PLAIDOYER ET COMMUNICATION :

EuroMed Droits influence et atteint des décideurs, des responsables politiques et le grand public grâce à son travail de plaidoyer et de communication. À cette fin, le réseau travaille en étroite collaboration avec ses membres et ses partenaires. Les actions de plaidoyer menées visent des organismes internationaux tels que l'UE, ainsi que des gouvernements régionaux et nationaux, notamment les États membres de l'UE et les gouvernements des pays du sud et de l'est de la Méditerranée.

• TRANSVERSALITÉ :

EuroMed Droits déploie une approche transversale pour traiter des questions et préoccupations qui concernent l'organisation dans son ensemble. Le réseau procède systématiquement à l'intégration de la dimension genre dans tous les aspects de son travail et veille à ce que la liberté d'expression, la liberté d'association, le droit de se réunir et de circuler pacifiquement, l'accès aux décideurs et le financement de la société civile soient pris en considération dans chacun de ses programmes.

BUTS POLITIQUES

INTRODUCTION

Comme pour les deux dernières années, le bilan politique d'EuroMed Droits en 2023 tient compte des buts et objectifs stratégiques énoncés dans la stratégie du réseau adoptée pour six ans par son Assemblée générale en 2021 ainsi que des décisions stratégiques ad hoc prises par les 12 membres du Comité exécutif du réseau. La capacité du réseau à répondre à ces buts, objectifs et priorités se trouve toutefois limitée par les ressources disponibles et par la dynamique fluctuante de la politique euro-méditerranéenne. Comme l'indique l'introduction du présent rapport, les tendances générales en 2023 étaient préoccupantes pour des organisations telles qu'EuroMed Droits qui s'efforcent de défendre et de protéger l'universalité et l'indivisibilité des droits humains, de même qu'une gouvernance démocratique libérale. En Europe et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, les libertés et les droits n'ont cessé de décliner ces dix dernières années. Avec la fin des confinements et de la pandémie de COVID 19, l'endiguement de la guerre en Russie et une inflation galopante qui promettait de s'estomper, l'année 2023 annonçait au départ un véritable retour à une « normalité » bien connue. La plupart des résultats donnés dans le présent rapport relatent la manière dont le réseau a poursuivi, tout au long de l'année 2023, cette lutte engagée il y a dix ans pour repousser l'avancée d'un retour à l'autoritarisme marqué par la violence au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, tout en ripostant contre un populisme de droite tenace qui se répand également en Europe. Face aux attentats barbares perpétrés par le Hamas contre les forces armées et la population civile d'Israël le 7 octobre et à la guerre effroyable que l'État israélien a déclenchée contre Gaza à la suite de ces événements et qui, depuis le début, enfonce l'ensemble des conventions et traités internationaux établis, il était évident, dès novembre 2023, que rien ne serait plus comme avant. Bien que le conflit n'ait éclaté qu'au cours du dernier trimestre de l'année 2023, son impact sur les activités du réseau est perceptible dans les résultats obtenus ainsi que dans les difficultés auxquelles le réseau s'est heurté dans le cadre de ses activités à la fin de l'année. Si ces effets préoccupants sont susceptibles de prendre encore plus d'ampleur en 2024, ils confirment une fois de plus, pour nous et pour nos membres et partenaires, qu'il demeure absolument capital, dans la région euro-méditerranéenne, de protéger et, si possible un jour, de promouvoir les droits humains et un gouvernement démocratique libéral.

BUT POLITIQUE 1 : LE RENFORCEMENT DES DROITS DES MIGRANT·E·S ET DES DEMANDEUR·EUSE·S D'ASILE

C'est essentiellement dans le cadre de son programme régional et thématique sur la migration et l'asile et, dans une moindre mesure, dans le cadre de son programme sur le Maroc qu'EuroMed Droits aborde l'absence de droits accordés aux personnes migrantes et demandeuses d'asile.

Renouvellement du soutien des donateurs du réseau et intégration de nouveaux acteurs.

Les 20 et 21 octobre 2023, l'Association des médecins légistes du Maroc et l'Institut LABANOF d'Italie, deux OSC médicales, ont participé pour la première fois à l'atelier multilatéral régional d'EuroMed Droits sur l'identification et les procédures de recherche pour les personnes migrantes disparues au Maghreb, qui s'est déroulé à Rabat au Maroc. À cette occasion, des liens ont été créés et renforcés entre les organisations professionnelles et les différentes sociétés civiles au niveau régional, qui rencontrent les mêmes difficultés pour identifier les dépouilles des personnes migrantes en mer et sur terre. EuroMed Droits a par ailleurs réaffirmé sa détermination à travailler sur cette question pour les deux années à venir en renouvelant une convention de subvention avec l'un de ses donateurs.



Les décisionnaires politiques font appel à EuroMed Droits : une expertise reconnue en matière de migration.

La sous-commission des droits de l'homme (DROI) du Parlement européen a invité EuroMed Droits à plusieurs reprises à donner des interventions en tant que représentant de la société civile lors d'auditions sur la dimension extérieure des sauvetages en mer Méditerranée et des politiques d'externalisation. Lors de ces interventions, EuroMed Droits a réaffirmé sa position d'acteur dont les messages qualitatifs font autorité sur ce type de questions. Ces dernières années, EuroMed Droits a formulé de nombreuses observations sur les questions migratoires en Méditerranée centrale, notamment en ce qui concerne les opérations de recherche et de sauvetage, les personnes migrantes disparues et la coopération avec des pays tiers comme la Tunisie et la Libye. EuroMed Droits a également publié plusieurs analyses sur ces thématiques, diffusé des communiqués de presse et des déclarations communes et accordé des interviews à des médias.

Le 29 novembre 2023, lors du lancement du rapport d'EuroMed Droits intitulé « Au-delà des frontières, au-delà des barrières : analyse critique du soutien financier de l'UE au contrôle des frontières en Tunisie et en Libye¹ », des membres de la Commission européenne (DG NEAR) et du Parlement européen ont pris la parole, répondu à des questions sur la base des conclusions du rapport et entamé un dialogue avec la société civile qui réclamait une plus grande transparence de l'utilisation des fonds de l'UE en matière de migration. Ces résultats contribuent aux objectifs à moyen terme du programme sur la migration et l'asile pour 2024 : l'amélioration de la coopération entre les représentants et représentantes de la société civile et les membres du Parlement européen en ce qui concerne la surveillance de l'utilisation des fonds dans des projets liés à l'application des politiques d'externalisation des contrôles aux frontières, ainsi que le renforcement du rôle du Parlement européen et la sensibilisation accrue à la nécessité de la transparence et de la responsabilité en matière de budget européen consacré à la dimension extérieure de ses politiques migratoires et de la gestion des frontières.

Législation sur l'intelligence artificielle : intégration de garanties proposées par la société civile.

Le 8 décembre 2023, les négociateurs et négociatrices de l'UE ont intégré des recommandations de la société civile dans la version définitive de l'accord politique concernant la législation sur l'intelligence artificielle lors d'une réunion à Bruxelles. Cet aboutissement montre que, dans un contexte de rétrécissement de l'espace pour les droits des personnes migrantes et de militarisation accrue des frontières extérieures de l'UE, les négociateurs et négociatrices du Parlement européen ont tenu compte de la société civile, notamment des exigences d'EuroMed Droits, et ont ainsi intégré des garanties importantes dans la législation sur l'intelligence artificielle en matière de migration et de respect de la loi, qui n'y figuraient pas au départ. La coalition des organisations de la société civile, dont font partie EuroMed Droits, Access Now, EDRi, PICUM, Statewatch et d'autres organisations², a également influencé la position des parties à la table de négociation grâce à des activités de plaidoyer et de communication visant particulièrement le Parlement européen. EuroMed Droits a contribué à ce résultat positif en suivant les actions de plaidoyer de la coalition #ProtectNotSurveil (#Protéger au lieu de Surveiller).

Le 14 juin 2023, le Parlement européen a adopté la première loi sur l'intelligence artificielle et a accepté, dans sa position finale, un certain nombre de modifications proposées par la coalition d'organisations de la société civile #ProtectNotSurveil, dont EuroMed Droits fait partie.

¹ <https://www.greens-efa.eu/fr/article/study/beyond-borders-beyond-boundaries>
² Site web de la coalition : https://protectnotsurveil.eu/index_fr.html

Sollicitations de plusieurs médias en matière de migration.

Le 9 mars 2023, la chaîne d'information italienne Rainews24 a invité EuroMed Droits dans son studio de télévision pour participer à son programme « SpotLive » sur la situation en Tunisie. C'est la première fois que l'une des principales chaînes de télévision italiennes invitait EuroMed Droits à donner une interview. Le réseau EuroMed Droits est reconnu comme un acteur important dans les questions de migration liées à la Tunisie. Cette interview venait à point nommé, compte tenu des mesures de répression décidées à l'encontre des personnes migrantes, demandeuses d'asile et réfugiées en Tunisie, ainsi que de la déclaration raciste du président tunisien à l'égard des personnes migrantes originaires d'Afrique subsaharienne le 21 février 2023. Au cours des dernières années, le programme d'EuroMed Droits sur la migration et l'asile a mis en place un solide réseau de journalistes, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE, en accordant des interviews, en rédigeant des articles et en menant des activités de sensibilisation auprès des médias. EuroMed Droits a été contacté à plusieurs reprises pour donner des interviews en matière de migration.

Les 15 et 16 juin 2023, trois médias italiens (Rai Radio 3, Radio In Blu et Redattore Sociale) et deux médias français (Mediapart et France24) ont interviewé EuroMed Droits à la suite d'un naufrage au large de la Grèce le 14 juin 2023. Rai Radio 3 et Radio in Blu sont des médias italiens importants et France24 est l'une des premières agences d'actualités télévisées en France. Mediapart et Redattore Social sont également des médias de premier plan au niveau de l'UE, qui sont suivis par de nombreux italophones et francophones. EuroMed Droits est considéré comme un acteur important capable de commenter et de réagir à l'actualité et aux événements liés à la migration. Le naufrage de cette embarcation au large de la Grèce était l'un des plus gros naufrages à se produire en mer Méditerranée ces dernières années. Plus de 600 personnes y ont perdu la vie ou ont disparu, faute de politiques de sauvetage en Grèce, en Italie et à Malte. L'embarcation avait quitté l'est de la Libye, d'où partent de plus en plus de personnes migrantes.



Suivi des allocations budgétaires de l'UE en matière de migration : le rôle important d'EuroMed Droits et de ses partenaires.

Le 11 avril 2023, le groupe politique des Verts/ALE au Parlement européen a confié à Profundo, ActionAid, ARCI et EuroMed Droits la réalisation d'une étude au terme d'une procédure d'appel d'offres. Cette étude sera axée sur le renforcement de la transparence et de la responsabilité relative à l'utilisation de l'instrument financier de l'UE, l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI – Europe dans le monde) pour la dimension extérieure de la migration. Cela contribue aux objectifs de la stratégie du programme d'EuroMed Droits sur la migration visant à surveiller l'utilisation des budgets de l'UE consacrés à la migration et à plaider en faveur d'une plus grande transparence et d'une responsabilité accrue. Cette étude est la première en son genre et est fort à propos, puisqu'elle intervient en amont de l'examen à mi-parcours de l'instrument de financement IVCDCI – Europe dans le monde au milieu de l'année 2024. EuroMed Droits a facilité les contacts entre le groupe politique Verts/ALE au Parlement européen et ses membres et partenaires Profundo, ActionAid et ARCI, en organisant régulièrement des réunions et des échanges, en personne et en ligne.

BUT POLITIQUE 2 : LA PROGRESSION DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

EuroMed Droits traite de l'absence d'égalité des genres et de la continuité de la violence fondée sur le genre en majeure partie dans le cadre de ses programmes thématiques et régionaux sur les droits des femmes et la justice de genre ainsi que dans son programme sur la Tunisie. En 2023, le réseau a également créé une équipe de travail afin de faciliter les activités du réseau sur les questions LGBTQI+++. Dans le cadre de ses efforts d'intégration de la dimension genre, le réseau a aussi lancé l'élaboration d'un glossaire genre.



L'UE reconnaît les efforts d'EuroMed Droits et de ses partenaires par rapport au plan d'action de l'UE sur l'égalité des sexes et la convention d'Istanbul sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

EuroMed Droits a accordé des entrevues et a participé à une consultation d'OSC menée dans le cadre de l'examen à mi-parcours du plan d'action de l'UE sur l'égalité des sexes – GAP III, organisée par la direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA). CONCORD, la confédération européenne des ONG travaillant pour le développement durable et la coopération internationale a convenu d'intégrer une étude de cas sur la mise en œuvre du GAP III au Maroc dans son rapport parallèle sur le GAP III³. Le 1er juin 2023, l'UE a adhéré à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Cette adhésion est depuis longtemps l'un des objectifs prioritaires visés par les mouvements internationaux de défense des droits des femmes et des mouvements féministes en Europe depuis 2017, et la Coalition européenne de lutte contre les violences faites aux femmes, dont EuroMed Droits fait partie, mène de manière proactive des activités de plaidoyer à cet égard. Un article d'opinion d'EuroMed Droits a également été publié dans le journal en ligne EUobserver, qui, par ailleurs, n'avait rien dit sur la question. Cette adhésion arrive à point nommé, à un moment où les mouvements anti-genre gagnent du terrain. Six États membres n'ont pas encore ratifié la convention, mais comme il s'agit d'un instrument juridiquement contraignant, tous les États membres de l'UE devront en rendre compte.

La lutte contre les féminicides grâce à une approche intergénérationnelle.

Les 8 et 9 décembre 2023, des organisations féministes de Tunisie, d'Algérie et du Maroc ont mis en place un plan d'action commun visant à améliorer les efforts intergénérationnels pour lutter contre les féminicides. Cette démarche traduit une approche globale et collaborative de lutte contre les violences à l'égard des femmes dans la région du Maghreb. Elle tient compte de l'interdépendance de cette question, met l'accent sur la sensibilité aux réalités culturelles et vise à produire un changement durable en unissant des organisations féministes au-delà des frontières. En outre, le fait de mettre l'accent sur les violences d'une génération à l'autre permet de souligner l'impact à long terme des violences fondées sur le genre sur les personnes et les communautés. En abordant cette problématique dans sa globalité, le plan d'action commun vise à briser le cycle de la violence et de créer une société plus équitable et plus juste pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La co-création au service de la lutte contre les violences à l'égard des femmes en Tunisie et de la protection des femmes contre la violence économique.

Le 16 février 2023, l'Observatoire national tunisien pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes⁴ a demandé à EuroMed Droits de soutenir ses actions au niveau national et régional. EuroMed Droits a acquis une certaine expertise en matière de renforcement des capacités de la coordination régionale pour lutter contre les violences à l'égard des femmes dans les différentes régions et a mis au point une boîte à outils à cet égard.

Le 21 novembre 2023, les ministères tunisiens de la Jeunesse et de la Culture ont invité EuroMed Droits à mettre en place un mécanisme de suivi afin de contrôler régulièrement l'utilisation des ressources pour former les éducateurs à la lutte contre la violence fondée sur le genre et d'en

³ Le rapport a été lancé le 21 juin 2023, de 10 heures à 12 heures, au sein de la représentation permanente du Royaume d'Espagne auprès de l'UE, rue Ducale 93, 1000 Bruxelles, et en ligne.

⁴ Il s'agit de l'institution publique tunisienne chargée de mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la violence fondée sur le genre, d'en assurer le suivi et de coordonner les organes régionaux à cet égard.

évaluer l'efficacité. Cette démarche permet de faire en sorte que les éducateurs acquièrent les compétences nécessaires pour remplir leur mission dans les domaines de la jeunesse et de la culture par rapport à la lutte contre la violence fondée sur le genre.

Le 2 mars 2023, le ministère tunisien de la Femme s'est engagé à intégrer EuroMed Droits dans le comité directeur de la mise en œuvre de la loi 37 qui concerne l'organisation du travail domestique. Ce comité est constitué de représentant·e·s de plusieurs ministères et ne comporte que deux organisations de la société civile. Il favorise la coopération entre les entités gouvernementales et les organisations de la société civile afin de sensibiliser au problème de la violence économique à l'égard des femmes et de fournir une formation aux femmes prises pour cibles sur un cadre qui vise à les protéger.



Mise en réseau sur le problème des propos anti-genre : une société civile unie et solide pour proposer une solution.

Le 23 novembre 2023, 20 jeunes ont contribué à la production de nouveaux discours et propos dans le but de faire barrage aux discours anti-genre dans le cadre du festival Talk Town à Copenhague. L'objectif de cet événement organisé en collaboration avec LGBTQ DK était d'analyser l'état actuel de la situation des mouvements anti-genre et de l'extrémisme de droite dans la région euro-méditerranéenne et de construire de nouveaux discours pour contrer ceux qui véhiculent la haine. Cette occasion de mise en réseau a permis de créer des synergies interrégionales entre les représentant·e·s des OSC de la région euro-méditerranéenne et de réunir des activistes et des spécialistes des mouvements anti-genre sur place ainsi que des activistes de Turquie (Women for Women's Human Rights), de Tunisie (Mawjoudin) et d'Espagne (L'associació dels Drets Sexuals i Reproductius).

BUT POLITIQUE 3 : DAVANTAGE DE REDEVABILITÉ, DE JUSTICE ET D'ESPACE POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

C'est essentiellement dans ses programmes nationaux sur la Turquie, le Maroc et l'Égypte ainsi que dans son programme sur la Palestine, Israël et les Palestinien·nes, qu'EuroMed Droits se penche sur l'absence de redevabilité, l'état de droit, l'impunité et le rétrécissement de l'espace pour la société civile.

Intégration des droits des personnes LGBTQI+

Lors de leur réunion du 8 au 10 juin 2023, les membres du Comité exécutif d'EuroMed Droits ont convenu de créer une équipe de travail spécifique afin de chercher des moyens d'intensifier les travaux du réseau sur les questions LGBTQI+. Cette équipe de travail sera constituée de trois membres du Comité exécutif, de trois représentant·e·s d'organisations membres et de trois membres du secrétariat. Elle sera chargée d'effectuer un travail transversal dans les structures du réseau.

Le 6 mai 2023, à l'occasion du séminaire Machrek-Maghreb sur les lois discriminatoires à l'endroit des femmes, deux organisations de la société civile à orientation LGBTQI+ (Kasbah Tal Fin et le Groupe des jeunes femmes pour la démocratie) ont participé au débat. Pour de plus amples informations sur l'intégration des organisations LGBTQI+ dans notre travail, nous vous invitons à consulter les différents programmes.

Des outils de langage inclusif

EuroMed Droits a mis au point un glossaire et un manuel afin de donner à ses membres et prestataires de services des ressources pour communiquer de manière inclusive dans les trois langues officielles du réseau⁵.

⁵ Ces outils sont disponibles en arabe, en anglais et en français.





TURQUIE

Dans le cadre de son actuel projet Turquie, EuroMed Droits a organisé deux réunions du groupe de coordination avec des membres de la société civile turque disposant d'une expérience dans le domaine de l'impunité et de la redevabilité. Ces réunions ont permis aux participant·e·s de se rencontrer, d'échanger des idées et des bonnes pratiques et de faire équipe pour lancer des activités communes. Une rencontre a ainsi eu lieu le 17 juin 2023 dans le cadre de la réunion du groupe de travail à Istanbul. À cette occasion, deux membres⁶ du groupe de coordination ont accepté de s'associer à EuroMed Droits et de travailler sur l'élaboration d'un rapport spécial commun sur la politisation de l'appareil judiciaire et sur les modes de promotion et de nomination des procureurs et des juges. Ce rapport devrait contenir une analyse des documents accessibles au public et des données publiées par le ministère de la Justice. La politisation de l'appareil judiciaire constitue un obstacle majeur à la redevabilité en Turquie. Pour lancer une procédure pénale, il faut d'abord obtenir l'autorisation des autorités ; l'absence d'impartialité et la nomination de personnalités politiques aux postes de procureurs sont monnaie courante. Comme les violations de droits humains sont généralement des affaires délicates au niveau politique et comme les membres de l'appareil judiciaire à différents niveaux s'y intéressent souvent sur le plan politique, la politisation de l'appareil judiciaire est un outil puissant qui entrave la justice et protège les coupables. Elle contribue à l'érosion de l'État de droit dans le pays et érode la confiance dans les institutions et les valeurs démocratiques en Turquie. Afin de reconstruire un système fondé sur les droits humains, le programme d'EuroMed Droits sur la Turquie assure le suivi et la documentation de la situation des droits humains en Turquie, notamment en ce qui concerne les procédures judiciaires. EuroMed Droits a pris la décision de rédiger le rapport et coordonnera les contributions des autres parties prenantes.

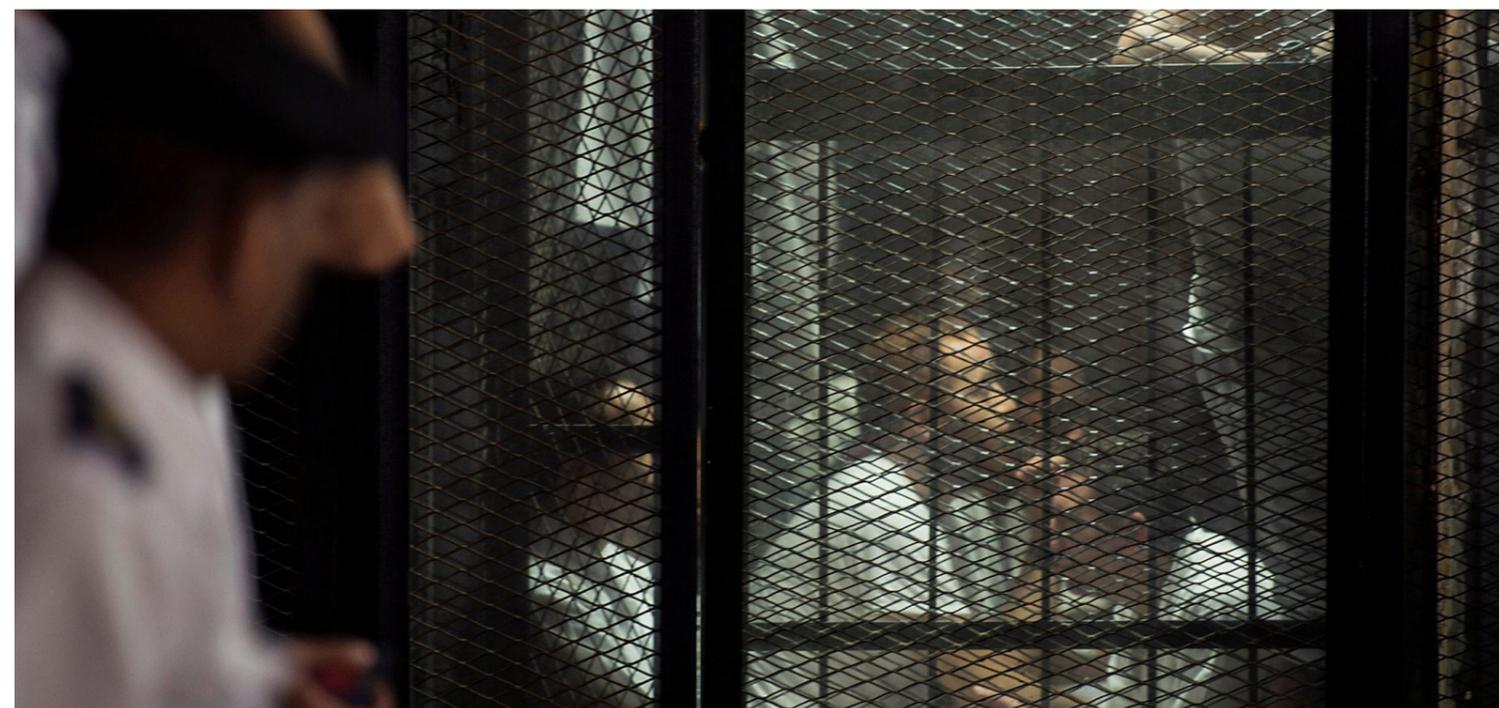
Le 17 juin 2023, dans le cadre de la réunion du groupe de coordination à Istanbul, EuroMed Droits et ÜniKuir, une organisation qui lutte pour la défense des droits des personnes LGBTQI+ dans les universités turques, ont convenu de travailler ensemble pour produire une étude cartographique des organisations LGBTQI+ en Turquie. Deux ans après le retrait de la Turquie de la convention d'Istanbul, les personnes LGBTQI+ continuent d'être victimes de harcèlement, notamment de la part des autorités nationales. Le sentiment anti-LGBT s'intensifie ces dernières années et a entraîné l'interdiction systématique des marches de la fierté (« Pride »), la détention arbitraire des activistes pro-LGBTQI+ et la fermeture des associations de défense des droits des personnes LGBTQI+. Dans le premier discours qu'il a prononcé après sa réélection en mai 2023, le président Erdoğan a pris les personnes queer et trans pour cibles, marquant de toute évidence la position troublante du nouveau gouvernement à l'égard des droits des personnes LGBTQI+. Dans ce climat d'intolérance, il est essentiel de recenser les différentes violations des droits fondamentaux des activistes et organisations de défense des droits des personnes LGBTQI+ afin de produire des données fondées sur des éléments de preuve pour les initiatives en matière de plaidoyer et de redevabilité.

⁶ MLSA et Amnesty Turquie

Le 27 novembre 2023, la délégation de l'UE à Ankara et EuroMed Droits ont signé le contrat concernant le renouvellement de la subvention de trois ans au titre du programme thématique pour les droits humains et la démocratie. Cette subvention est accordée à un consortium constitué par EuroMed Droits, l'organisation de défense des droits humains İHD et la plateforme commune de défense des droits humains KAGED/İHOP afin de lutter contre l'impunité en Turquie. Le renforcement de l'autoritarisme et la politisation de l'appareil judiciaire en Turquie ont pour conséquence une érosion progressive des libertés et des droits fondamentaux dans tous les aspects de la vie. La persécution des OSC et de plusieurs défenseurs et défenseuses des droits humains, ainsi que les violations de droits humains, l'arbitraire des organes judiciaires et les carences des services chargés de l'application de la loi sont aujourd'hui des pratiques courantes en Turquie. Pour renverser la tendance, il faut une coopération efficace et une approche globale afin de rétablir un système d'État de droit qui garantit le respect des libertés et des droits fondamentaux pour tout le monde et de promouvoir des mécanismes de responsabilisation efficaces au niveau national et international. EuroMed Droits est le demandeur principal dans l'appel à candidatures de la délégation de l'UE. Le réseau a procédé à une série de missions exploratoires dans les mois qui ont précédé la présentation de sa candidature, afin de trouver les partenaires les plus appropriés pour mettre en œuvre les différentes parties du projet, avant de soumettre sa candidature à la délégation de l'UE. EuroMed Droits a été le principal acteur de la rédaction de la proposition de projet et de budget et le point de contact de la délégation de l'UE pour la signature du contrat.

ÉGYPTE

EuroMed Droits a poursuivi ses activités de plaidoyer et de communication afin de lever le voile sur les violations incessantes des droits humains en Égypte. Le réseau a également contribué à réunir au sein d'un Groupe Solidarité Égypte des organisations de premier plan qui œuvrent dans le domaine des droits humains en Égypte et à l'étranger et des OING.



Le 20 février 2023, la Chambre des représentants de Belgique a adopté une résolution visant à défendre les droits humains en Égypte. C'est la première fois que le parlement d'un État membre de l'UE adopte une résolution dans laquelle il dénonce les violations de droits humains commises en Égypte et exhorte le gouvernement égyptien à respecter les droits humains et à libérer tous les prisonniers politiques. Cette initiative importante crée un précédent pour les autres parlements nationaux et contribue à alerter l'opinion publique sur la situation actuelle en Égypte, qui est mal connue en Belgique. Une diplomate belge a ainsi pris contact avec EuroMed Droits pour obtenir des informations, avant de prendre ses nouvelles fonctions à l'ambassade de Belgique au Caire. Cette résolution sert également de point de départ pour renforcer les activités de plaidoyer menées auprès des autorités belges pour qu'elles fassent une déclaration commune sur la situation des droits humains en Égypte lors d'une session du HCR, compte tenu du refus de nombreux pays de soutenir une telle initiative.

Le 5 octobre 2023, le Parlement européen a adopté une résolution sur la condamnation de l'activiste Hisham Kassem en amont des élections présidentielles de décembre 2023. Cette résolution portait sur l'affaire Hisham Kassem et sur l'environnement restrictif dominant le contexte préélectoral, notamment sur la répression accrue de toutes les voix critiques et le harcèlement des candidats potentiels à l'élection présidentielle. C'est la deuxième résolution que le Parlement européen a adoptée sur la situation des droits humains en Égypte en moins d'un an et la quatrième au cours des cinq dernières années (2019, 2020, 2022, 2023), permettant ainsi de maintenir la question de la crise des droits humains en Égypte à l'ordre du jour du Parlement européen. EuroMed Droits a défendu activement Hisham Kassem en s'associant à une campagne internationale réclamant sa libération et en prenant contact avec des membres du Parlement européen afin de les mobiliser autour de ce problème, notamment le membre des Verts/ALE à l'origine de la proposition de cette résolution.

Le réseau a également apporté son soutien à des défenseurs et défenseuses des droits humains qui ont quitté l'Égypte. Par exemple, le 5 juin 2023, un défenseur égyptien des droits humains, qui s'était temporairement réinstallé au Liban, a obtenu un visa humanitaire pour la France et a pu rejoindre la France le 9 juin 2023. EuroMed Droits s'investit dans le dossier de ce défenseur depuis qu'il est parvenu à quitter l'Égypte pour le Liban en novembre 2022. Cette affaire a fait l'objet de longues discussions avec d'autres partenaires dans le cadre de l'appel de coordination mensuel dirigé par EuroMed Droits afin de soutenir les défenseurs et défenseuses des droits humains. EuroMed Droits a soutenu le défendeur en question dans son processus de demande en lui remettant une lettre de recommandation et en l'aidant à trouver une organisation d'accueil en France. Le jour de l'arrestation de ce défendeur à Beyrouth, EuroMed Droits a contribué à intensifier les pressions internationales sur cette affaire avec l'aide d'un membre du Parlement européen qui a accepté d'apporter son soutien en prenant contact avec l'ambassade française à Beyrouth. Les pressions internationales qui ont suivi son arrestation ont permis d'accélérer la procédure de vérification pour l'obtention du visa humanitaire, permettant ainsi au défenseur de s'installer en France peu de temps après.

Le 19 septembre 2023, les autorités égyptiennes ont libéré le père du défenseur des droits humains Ahmed Gamal Ziada qui avait été arrêté en août 2023 en raison du travail journalistique de son fils et des actions de ce dernier en faveur des droits humains. Le 19 octobre 2023, le père de la défenseuse des droits humains Fajr El-Adly a été libéré après avoir été arrêté en août 2023 en représailles au militantisme de sa fille. Après son arrestation, EuroMed Droits a participé à des activités de plaidoyer visant à dénoncer ces situations auprès de responsables de l'UE et de la délégation de l'UE en Égypte.

LA PALESTINE, ISRAËL ET LES PALESTINIEN·NES

Le groupe de travail d'EuroMed Droits sur la Palestine, Israël et les Palestinien·nes (PIP) a axé ses activités sur le rétrécissement de l'espace, la question de la responsabilité et l'autodétermination avant et pendant l'attaque du Hamas du 7 octobre et la guerre d'Israël contre Gaza qui a suivi et qui se poursuit actuellement.

Le 22 mars 2023, l'organisation Middle East Monitor (MEMO) a invité EuroMed Droits à participer à un podcast de 45 minutes consacré à l'UE et à ses relations avec la Palestine. Lors de cet entretien, EuroMed Droits a souligné qu'au vu des positions ouvertement favorables à l'annexion du nouveau gouvernement israélien, les puissances internationales et les donateurs tels que l'UE devraient s'opposer fermement à toute tentative de la part d'Israël de négliger les obligations qui lui incombent en vertu du droit international. EuroMed Droits a également expliqué que l'UE pouvait utiliser tout son éventail d'instruments économiques et politiques pour inciter Israël à changer de comportement. Le 20 février 2023, EuroMed Droits et son groupe de travail PIP ont publié un article d'opinion sur le sujet sur le site web de l'organisation MEMO. Au regard de l'intérêt suscité par cet article, EuroMed Droits a été directement invité par l'organisation MEMO à répondre à une interview. MEMO est un média connu dans la région MENA qui traite de la politique au Moyen-Orient.

Le 27 mai 2023, le Likoud, parti au pouvoir en Israël, a mis de côté une proposition de loi qui aurait entraîné une lourde imposition des contributions financières étrangères accordées aux OSC israéliennes (jusqu'à 60 % d'imposition), une loi qui aurait pu mettre un terme à leur capacité de fonctionnement. À l'heure actuelle, les contributions étrangères accordées aux OSC israéliennes ne sont pas taxées par l'État israélien, ce qui leur permet de fonctionner au maximum de leurs capacités. Le programme d'EuroMed Droits sur la Palestine, Israël et les Palestinien·nes est intervenu auprès de responsables de l'UE à Tel-Aviv et de représentant·e·s des consulats français et danois, dans le cadre d'une coalition d'OSC, pour demander que les gouvernements étrangers fassent pression sur le gouvernement israélien pour qu'il abandonne cette proposition de loi.

Le 12 juillet 2023, le Parlement européen a adopté une série de recommandations au Conseil, à la Commission européenne et au Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité/vice-président de la Commission européenne (HR/VP) sur les relations avec l'Autorité palestinienne. Le texte ainsi adopté contient plusieurs recommandations⁷. EuroMed Droits a participé, grâce à ses contributions orales, à la préparation de ces recommandations, sur invitation de la rapporteure chargée du rapport le 18 novembre 2022. EuroMed Droits a notamment recommandé d'intégrer des références aux asymétries de pouvoir entre les autorités israéliennes et l'Autorité palestinienne. Ensuite, en janvier 2024, le conseiller des Verts/ALE a demandé à EuroMed Droits de proposer des amendements au projet de rapport. EuroMed Droits a donc apporté sa contribution par écrit. Un amendement ainsi proposé a été intégré dans le texte adopté⁸.

⁷ Notamment, EuroMed Droits : * appelle à des mesures ciblées de la part de l'UE contre les colonies israéliennes, * demande un soutien ferme à l'enquête de la CPI, * demande qu'Israël cesse de désigner les ONG palestiniennes d'organisations terroristes et mette un terme à ses menaces de réduction et de réorientation des fonds de l'UE destinés au ministère de l'Intérieur de l'Autorité palestinienne au motif des violations des droits humains commises par l'Autorité palestinienne, * réclame un soutien en faveur de la reconnaissance « en principe » de l'État palestinien, * demande un avis juridique de l'UE sur le transfert de pouvoirs israéliens en Cisjordanie à Smotrich, * exige des compensations en ce qui concerne la destruction de projets financés par l'UE, * insiste pour qu'Israël paie pour les besoins des Palestiniens et Palestiniennes sous occupation plutôt que de laisser ce fardeau aux donateurs internationaux, * note qu'Israël n'a pas reconnu de manière réciproque les appels d'Israël et de la Palestine en faveur de pourparlers pour la paix et d'une solution fondée sur la coexistence des deux États, * évoque des informations faisant état d'une oppression et d'une discrimination systémiques à l'encontre du peuple palestinien et de lois différentes pour les colons et le peuple palestinien.

⁸ EuroMed Droits a proposé d'intégrer la phrase suivante : « considérant que la viabilité de la solution fondée sur la coexistence de deux États est plus que jamais compromise par ces événements ». Elle se retrouve en partie dans la version finale du texte adopté, au point y), où il est souligné que les récents événements (expansion des colonies, expulsions des familles palestiniennes et démolitions de leurs domiciles) sont des obstacles majeurs à la viabilité d'une solution fondée sur la coexistence de deux États. Le projet initial rédigé par la rapporteure Evin Incir et envoyé à EuroMed Droits en janvier 2023 comportait la recommandation suivante : « continuer de faire valoir le caractère illégal des colonies israéliennes situées sur le TPO ; de demander que soit immédiatement mis un terme à toute action susceptible de compromettre la viabilité de la solution fondée sur la coexistence de deux États ». Malgré les tentatives des membres de droite du Parlement européen de diluer le texte, la plupart de leurs propositions n'ont pas été acceptées.

Le 9 décembre 2023, les gouvernements de Belgique, de Malte, d'Espagne et d'Irlande ont collectivement appelé à un cessez-le-feu à Gaza et exprimé leur inquiétude concernant les possibles violations du droit international commises lors des attaques de l'armée israélienne contre Gaza. Les quatre pays ont également manifesté leur intérêt dans une lettre adressée au président du Conseil de l'UE, Charles Michel, en réclamant un sommet de l'UE pour la paix afin de discuter de la nécessité d'une trêve humanitaire pour Gaza. Plus de deux mois après les attaques du 7 octobre, les représailles aveugles d'Israël faisaient encore un nombre effroyable de victimes parmi la population palestinienne, à Gaza et dans d'autres parties des territoires palestiniens occupés. Le gouvernement israélien a renforcé le siège de Gaza, privant la population de nourriture, d'eau, de carburant et de médicaments. Il a aussi eu recours à d'autres méthodes et moyens illégaux qui pourraient s'apparenter à une punition collective⁹. La guerre à laquelle Israël se livre à Gaza transgresse selon toute vraisemblance le droit international et contrevient à la Charte des Nations Unies, à de multiples résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et aux conventions de Genève.



Le 16 novembre 2023, des experts et expertes des Nations Unies ont déclaré que les « graves violations commises par Israël à l'encontre de la population palestinienne au lendemain du 7 octobre, en particulier à Gaza, indiquaient qu'un génocide était en cours ». Ce risque est d'autant plus crédible que de hauts responsables du gouvernement israélien emploient une rhétorique déshumanisante, qualifiant publiquement et à plusieurs reprises leurs représailles contre le Hamas de conflit qui les oppose et déclarant que les Palestiniens et Palestiniennes sont des « animaux humains ». Le jour même, le Conseil de sécurité a adopté la [résolution 2712] (<https://press.un.org/en/2023/sc15496.doc.htm>), réclamant enfin des pauses humanitaires « urgentes et prolongées » dans la bande de Gaza. Tous les efforts en vue de parvenir à un cessez-le-feu sont d'une importance capitale. Cette annonce intervient au terme d'une stratégie constante et systématique de plaidoyer adoptée par le programme d'EuroMed Droits sur la Palestine, Israël et les Palestiniens en collaboration avec un groupe élargi d'OSC partageant une même vision. Depuis les événements du 7 octobre, EuroMed Droits a pris contact avec des responsables politiques de l'Union européenne et des États membres, en amont d'importantes discussions telles que la réunion du Conseil européen extraordinaire du 17 octobre 2023, le Conseil européen du 26 octobre et le débat du HR/VP au Parlement européen du 22 novembre, afin de les exhorter à demander un cessez-le-feu. EuroMed Droits a également mené une mission de plaidoyer à Bruxelles avec la Coopération internationale pour le développement et la solidarité (CIDSE), Al Mezan et l'Organisation palestinienne des droits de l'Homme au Liban (PHRO), du 23 au 27 octobre 2023, appelant notamment à un cessez-le-feu immédiat.



BUT POLITIQUE 4 : LE RENFORCEMENT DE LA DÉMOCRATIE ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

EuroMed Droits traite de l'absence de démocratie et de libertés fondamentales dans la région euro-méditerranéenne essentiellement dans le cadre de sa coalition régionale, le programme Majalat, ainsi que par l'intermédiaire de ses programmes nationaux en Tunisie, au Maroc et en Algérie.

MAJALAT II : LE DIALOGUE STRUCTURÉ DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le 3 novembre 2023, cinq conventions-cadres de partenariat pour la période 2023-2026 signées par la DG NEAR ont publié une déclaration commune sur l'importance de maintenir un dialogue politique entre les institutions de l'UE et la société civile de la région, fondé sur des valeurs communes et l'universalité des droits. Dans un contexte où le dialogue formel avec les institutions européennes est de plus en plus technique et de moins en moins politique, cette déclaration a mis l'accent sur le fait de mettre la politique au premier plan. Le 15 novembre 2023, la Commission européenne a approuvé la nouvelle proposition des cinq conventions-cadres de partenariat concernant la feuille de route 2024 pour le dialogue régional structuré à Bruxelles. Les conventions-cadres de partenariat ont défini une feuille de route pour un dialogue régional plus efficace, qui ne porte pas exclusivement sur l'organisation d'un grand événement ponctuel, mais insiste sur la mise en place d'un dialogue réel et significatif sur des questions délicates dans un format plus spécifique au contexte, au moyen de réunions informelles et à huis clos. Dans la perspective des prochaines élections parlementaires et des changements à venir au sein de la Commission, le dialogue régional s'oriente vers une diversification des cibles de plaidoyer au-delà de la Commission afin d'en maximiser l'impact.

⁹ notamment des transferts [forcés] de population (<https://www.alhaq.org/advocacy/21896.html>), la [famine] (<https://www.alhaq.org/advocacy/21830.html>), et l'utilisation de [phosphore blanc dans des zones habitées par de nombreux civils] (<https://www.hrw.org/news/2023/10/12/israel-white-phosphorus-used-gaza-lebanon>)

TUNISIE : DÉFENSE DE LA REDEVABILITÉ ET DE L'ÉTAT DE DROIT

Le 17 janvier 2023, le comité civil pour l'indépendance du pouvoir judiciaire a collaboré avec la coalition des organisations internationales pour la réforme de l'appareil judiciaire afin d'instaurer une dynamique commune. Face aux régressions des acquis de l'État de droit et des garanties nécessaires pour la séparation des pouvoirs, une coalition internationale a été mise en place dans le but de défendre ces garanties. Parallèlement, le comité civil pour l'indépendance du pouvoir judiciaire a été constitué lors de la révocation de 57 juges et de la dissolution arbitraire du Conseil supérieur de la magistrature. EuroMed Droits a organisé une mission de plaidoyer sur l'indépendance de l'appareil judiciaire avec le comité civil et la coalition internationale ainsi que deux ateliers afin d'élaborer la note conceptuelle et le programme du séminaire international du 20 mai 2023.

Le 14 février 2023, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a exhorté la Tunisie à respecter les droits et les libertés dans son pays. Une semaine plus tard, le 22 février 2023, le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité Josep Borrell a demandé au gouvernement tunisien de s'ouvrir aux forces démocratiques tunisiennes. Le 22 mars 2023, la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats Margaret Satterthwaite a accepté de prendre la parole lors de la conférence sur l'indépendance de l'appareil judiciaire. En septembre, deux membres du Parlement européen ont fait une déclaration sur la situation des droits et des libertés. Ces initiatives ont toutes contribué aux efforts de plaidoyer entrepris par EuroMed Droits.

Le 20 mai 2023, 37 OSC nationales et internationales, défenseurs et défenseuses des droits humains et parties prenantes en faveur de l'indépendance de l'appareil judiciaire ont participé à la

conférence et ont appelé au respect de l'État de droit et de la démocratie en Tunisie. Dix ambassades, dont celles du Canada et du Royaume-Uni, ont manifesté leur soutien en relayant l'événement sur les réseaux sociaux. Quarante médias et organes de presse nationaux et internationaux ont couvert l'événement et communiqué à son sujet.

EuroMed Droits a poursuivi ses efforts destinés à soutenir les institutions de supervision publique indépendante (ci-après désignées sous le nom d'« instances ») en Tunisie. Le 9 mars 2023, la Bibliothèque nationale et les Archives nationales ont convenu d'un travail de recherche avec l'Instance indépendante nationale de prévention de la torture en Tunisie.

Le 14 mars 2023, l'Instance nationale d'accès à l'information, l'Instance nationale de protection des données à caractère personnel, l'Instance nationale de prévention de la torture et l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes dans les différentes régions de Tunisie ont convenu, avec des OSC locales, que ces OSC serviraient de points de contact afin de permettre aux citoyens et citoyennes d'accéder à ces instances dans les différentes régions du pays, et ce malgré le fait que ces instances n'ont pas le droit légalement de recevoir des plaintes dans ces régions (présence interdite). Ces efforts contribuent à l'objectif d'EuroMed Droits de promouvoir la décentralisation de la démocratie et des libertés. EuroMed Droits a demandé à ce qu'une cartographie des organisations de la société civile concernées par le travail des instances nationales indépendantes soit réalisée. Les organisations ainsi cartographiées se sont engagées à servir de points de contact pour les instances nationales indépendantes dans les régions. Les organisations régionales diffuseront la culture des droits que ces instances défendent. Cette démarche renforce également l'accès des citoyens et citoyennes des régions aux informations pertinentes et à la connaissance de leurs droits grâce à ces points de contact.

Le 28 juillet 2023, l'Instance nationale de protection des données à caractère personnel a lancé un site web opérationnel afin de faciliter sa communication et sa présence en ligne. Son site web renforce sa visibilité et son influence. C'est la première fois que l'organisme national chargé de la protection des données à caractère personnel dispose d'un site web totalement opérationnel.

Le 23 août 2023, un journaliste du journal télévisé de 20 heures à la télévision nationale a sollicité un soutien technique à EuroMed Droits afin de réaliser deux reportages sur la pénurie de pain en Tunisie et la falsification des diplômes scolaires et/ou universitaires sous l'angle des droits humains. Cette sollicitation est le résultat de la session de formation des formateurs organisée le 23 juin sur la responsabilité liée au travail journalistique, qui a été suivie d'une proposition d'assistance personnalisée à ces journalistes.

ALGÉRIE

En 2023, EuroMed Droits a continué de contribuer à la mise en place d'espaces pour les organisations de la société civile algérienne afin qu'elles puissent se réunir et entreprendre des activités communes de plaidoyer.

Le 25 janvier 2023, la rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, la rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression et le rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association ont publié une déclaration commune sur la décision de dissolution de l'organisation de la société civile Rassemblement Actions Jeunesse (RAJ). En amont de cette déclaration, EuroMed Droits avait publié une déclaration sur la situation du RAJ. EuroMed Droits a également mené plusieurs initiatives de communication à cet égard.





Le 11 mai 2023, le Parlement européen a publié une résolution sur la situation des droits humains en Algérie, en mettant l'accent sur l'affaire du journaliste Ihsane Al Kadi. Cette résolution a été communiquée après l'intervention de M. Said Salhi (membre de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme, désormais dissoute, et d'EuroMed Droits) lors d'une session de la sous-commission « droits de l'homme » du Parlement européen qui s'est déroulée le 21 mars 2023. Par cette résolution, le Parlement européen a marqué sa prise de position sur la situation de plus en plus alarmante des droits humains en Algérie.

Le 14 septembre 2023, 15 organisations nationales et internationales ont publié un communiqué de presse commun au moment où la rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression se rendait en Algérie du 16 au 25 septembre. Cette déclaration commune a permis de rappeler la situation actuelle du pays et d'envoyer un message urgent aux autorités algériennes, celui de suivre les recommandations régulièrement exprimées par la société civile. Elle a aussi permis de rassembler des acteurs de la société civile d'Algérie et de la diaspora ainsi que plusieurs organisations internationales qui collaborent rarement sur la situation des droits humains en Algérie. En s'adressant collectivement à un mécanisme des Nations Unies, ces organisations ont pris une initiative forte afin d'exercer un effet de levier.

En novembre 2023, la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme Mary Lawlor a adopté le rapport présenté par EuroMed Droits et 11 organisations nationales et internationales en amont d'une visite en Algérie le 25 novembre 2023. Cette initiative conjointe a permis de mobiliser la solidarité des membres algériens du Groupe Solidarité Algérie et a démontré la qualité de leur travail, puisque leurs observations ont été intégrées dans le rapport respectif de la rapporteuse spéciale. De plus, le 4 décembre 2023, la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme Mary Lawlor s'est rendue au procès de Said Boudour, Kaddour Chouicha et de sa femme Jamila Loukil, lors de sa visite en Algérie. Ces trois activistes faisaient depuis longtemps l'objet d'accusations fallacieuses en raison de leur travail lié aux droits humains et EuroMed Droits a sensibilisé l'opinion publique à leur sujet. Les trois activistes ont finalement été acquittés à l'issue du procès.

MAROC

LA CO-CRÉATION PAR RAPPORT AU PROJET DE LOI RELATIF AUX PEINES ALTERNATIVES

Le 8 juin 2023, le Conseil de gouvernement a adopté le projet de loi no 43.22 relatif aux peines alternatives, présenté par le ministre de la Justice à Rabat, dans le but notamment de remédier au problème de surpopulation dans les prisons. L'adoption de ce projet de loi intervient au terme de plusieurs consultations entre les OSC et d'autres autorités nationales. EuroMed Droits a organisé deux sessions de son groupe de travail sur la réforme de la justice qui ont été consacrées aux peines alternatives, réunissant ainsi des OSC de la région du Maghreb afin de formuler des recommandations sur le sujet. Dans le prolongement de ces réunions, EuroMed Droits et l'Association ADALA, membre du réseau, ont élaboré une étude sur les « Investissements dédiés aux budgets sociaux au Maroc, en rapport avec la problématique des infractions mineures », ainsi qu'un mémorandum sur les « Peines alternatives » contenant des recommandations sur le sujet. L'étude et le mémorandum ont été présentés au Conseil national des droits de l'Homme, à la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme, à la Commission de justice, de législation et des droits de l'homme de la Chambre des Représentants et au groupe parlementaire de l'Union socialiste des forces populaires. Toutes ces actions se sont déroulées dans le cadre de la Campagne panafricaine en faveur de la dépenalisation des infractions mineures. À la suite de ces initiatives, les 15 et 16 décembre 2023, le ministère de la Justice a accepté de co-financer un atelier de formation à Marrakech sur la loi no 43.22 concernant les « peines alternatives », qui a réuni plus de 100 juges et procureurs du Maroc, du Koweït, de Bahreïn et d'Arabie saoudite.



BUT POLITIQUE 5 : L'AMÉLIORATION DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Plusieurs programmes nationaux et régionaux d'EuroMed Droits travaillent sur l'absence de droits économiques, sociaux et culturels. Mais, en 2023, la majeure partie des travaux effectués à ce sujet ont été réalisés dans le cadre du programme thématique sur les droits économiques, sociaux et culturels qui a été créé il y a quelques années.

Les résultats d'un travail de longue haleine sur la responsabilisation des entreprises militaires en Égypte

Le 10 janvier 2023, le Fonds monétaire international (FMI) a publié un rapport précisant les engagements pris par le gouvernement égyptien, notamment celui de mettre fin au statut spécial des entreprises détenues par l'armée, qui ont bénéficié d'exonérations fiscales plus importantes que les autres entreprises et agences publiques. Ce rapport est le fruit de nombreux efforts déployés en 2022, notamment une publication commune d'EuroMed Droits, de Human Rights Watch, de Civil Rights Defenders, de The Freedom Initiative, de l'Institut Tahrir pour la politique du Moyen-Orient (The Tahrir Institute for Middle East Policy, TIMEP), du Projet sur la démocratie au Moyen-Orient (Project on Middle East Democracy, POMED) et de l'Institut du Caire pour les études des droits de l'Homme (CIHRS), dans laquelle ces organisations ont exigé du FMI qu'il veille à ce que tout nouveau programme de prêt avec l'Égypte permette d'étendre la protection sociale, de renforcer l'indépendance de la justice, d'aborder le problème de la corruption et le besoin de transparence, y compris pour les entreprises détenues par l'armée.

De nouveaux acteurs : le Fonds monétaire international et la Banque mondiale

Du 13 au 15 octobre 2023, sept membres du groupe de travail sur les droits économiques, sociaux et culturels (Espace Associatif, Phenix, CLDH, ADFM, CNCD, CEWLA, SJP) ont participé aux réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Marrakech. EuroMed Droits a su exploiter ces réunions organisées à Marrakech, qui sont la meilleure façon pour la société civile et d'autres parties prenantes de nouer le dialogue avec ces organismes internationaux. C'est la première fois que ces réunions se tenaient en Afrique du Nord. Les membres ont trouvé une nouvelle plateforme pour transmettre leur message sur les droits économiques, sociaux et culturels. Cette démarche était essentielle pour qu'EuroMed Droits puisse atteindre l'objectif à mi-parcours de son programme sur les droits économiques, sociaux et culturels, à savoir que les OSC de la région euro-méditerranéenne aient renforcé leurs capacités à surveiller les institutions financières internationales et à dialoguer avec celles-ci.

Le 9 octobre 2023, plusieurs organisations membres ont participé à un échange interrégional sur les droits humains et la politique budgétaire avec des organisations d'Amérique latine, DeJusticia, le Centre pour les droits économiques et sociaux et le Centro de Estudios Sociales y Legales. Cet échange a eu lieu au même moment que la réunion du groupe de travail à Casablanca. La coalition des OSC d'Amérique latine¹⁰ est largement reconnue comme étant un grand mouvement de la société civile qui a su modifier l'élaboration de la politique budgétaire en Amérique latine pour faire avancer la cause des droits humains. Cet échange entre les représentant·e-s de cette coalition et les membres du groupe de travail sur les droits économiques, sociaux et culturels a permis de discuter des stratégies susceptibles d'être appliquées dans la région MENA et des défis spécifiques à la région qu'il convient de prendre en considération, notamment l'absence de

systèmes démocratiques et le rétrécissement de l'espace civique. À la suite de cet échange, le 10 octobre 2023, la Plateforme pour la justice sociale (Social Justice Platform) et le Centre libanais des droits humains ont communiqué des recommandations à la délégation espagnole lors d'une réunion organisée en marge des réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI à Marrakech, afin de discuter de la manière de garantir le respect des droits humains dans le cadre des politiques de conditionnalité suivies par les institutions financières internationales.

La co-création au service de l'émancipation économique des femmes en Tunisie

Le 11 février 2023, 19 représentants et représentantes des autorités locales et de 9 associations locales de Tozeur ont formulé ensemble un cadre visant à définir la violence économique dans la région de Tozeur, soulignant ainsi l'importance de lutter contre la violence fondée sur le genre. Les autorités régionales et la société civile locale ont recensé les différents types de violence économique à l'égard des femmes dans la région de Tozeur et convenu que les agricultrices étaient les femmes les plus touchées par cette forme de violence. Dans le cadre conceptuel dont ils ont débattu et qu'ils ont formulé, les services régionaux concernés (affaires sociales, affaires de la femme, santé, agence tunisienne de l'emploi et de la formation professionnelle) et la société civile locale ont mis en évidence différentes formes d'exploitation, de discrimination et de violence. Ils ont également mis l'accent sur la nécessité de mettre en place des mesures afin de lutter contre la violence à l'égard des femmes sur le lieu de travail. Quinze journaux et stations de radio ont relayé l'événement de la table ronde régionale de Tozeur sur le thème de « la violence économique à l'égard des femmes dans les oasis : entre réalité et législation ».

Le 8 décembre 2023, à l'occasion des jours d'activisme contre la violence basée sur le genre, la coopération internationale suisse en Tunisie a diffusé une vidéo afin de montrer l'impact du changement dans la vie des femmes victimes de violences ciblées par le projet « Soutien à la lutte contre la violence à l'égard des femmes ». Ce projet est axé sur l'émancipation économique.

Transversalité

En 2022, EuroMed Droits a adopté une stratégie sur l'intégration de la dimension genre ainsi qu'une feuille de route pour sa mise en œuvre. En 2023, les points de contact Genre des différents groupes de travail se sont réunis, des formations ont été organisées et la responsabilité à l'égard de l'intégration de la dimension genre a été intégrée dans le système PMEL (PMEL (« Planning, Monitoring, Evaluation, Accountability, and Learning », ou « planification, suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage ») du réseau.

Des discussions sont en cours pour déterminer la manière d'intégrer les jeunes. En ce qui concerne l'intégration de jeunes activistes, plusieurs résultats ont été obtenus : du 20 au 22 octobre 2023, le réseau « Les activistes de la Nouvelle Génération » a élu les deux derniers membres (2 sur 8) du « Conseil des Jeunes » lors de la réunion à Hammamet en Tunisie. De juin à décembre, 80 membres du réseau « Les activistes de la Nouvelle Génération », âgés de 18 à 30 ans, ont participé à une quinzaine de réunions en ligne, lors desquelles ils ont cerné des questions liées au genre, à la migration et à la liberté d'association et de réunion des jeunes. Dans le cadre d'un processus continu de réflexion et par un suivi en ligne des réunions régionales, ces jeunes ont fait de ces questions des initiatives concrètes présentées dans une feuille de route.

Le 18 mars, un groupe de jeunes a présenté un guide d'étude élaboré par six jeunes afin de déterminer les problèmes et les difficultés liés au droit de séjour en Tunisie. Cette étude a permis aux 18 jeunes qui ont assisté à cette présentation de réfléchir à ces thématiques et de rédiger des recommandations visant à améliorer le cadre juridique du droit de séjour.

¹⁰ (<https://www.cesr.org/principles-human-rights-fiscal-policy/>)

Le 6 mai 2023, sur les 55 représentants et représentantes d'OSC ayant participé au séminaire Machrek-Maghreb sur les lois discriminatoires à l'endroit des femmes à Rabat, 20 % avaient moins de 35 ans.

Le 18 mars 2023, pour la première fois, 10 jeunes membres de l'association Voluntary Bouaarada sont devenus agents d'écoute des femmes victimes de violence dans la clinique juridique de l'association pour les femmes victimes de violence.



Le point sur la situation géopolitique

Dans sa stratégie, EuroMed Droits prévoit de défendre sa position en Afrique du Nord, de développer sa position au Moyen-Orient et de maintenir sa capacité à influencer la politique étrangère des pays européens et d'autres pays à l'égard des deux régions (MENA) au cours de la période de 2022 à 2024. En 2023, nous avons su conserver notre position en Tunisie (en termes d'impact, d'activités et de personnel) et nous avons étendu notre présence au Maroc en ajoutant une coordinatrice du programme thématique dans notre équipe qui se trouve sur place. Sur décision du Comité exécutif d'établir une présence physique au Liban, une nouvelle responsable des programmes du réseau au Moyen-Orient a été recrutée à Beyrouth. D'autres recrutements sont prévus en 2024. Les membres de notre personnel sont actuellement employés administrativement dans les bureaux de nos organisations membres/partenaires.

BUTS ORGANISATIONNELS

INTRODUCTION

La réussite politique d'EuroMed Droits dépend de sa capacité à rassembler des organisations de la société civile, à renforcer leurs compétences de plaidoyer et à leur permettre d'obtenir des changements positifs. Les buts organisationnels du réseau énoncés ci-après visent à améliorer la capacité d'EuroMed Droits à atteindre ces objectifs programmatiques et à entreprendre les processus nécessaires.

Déterminés dans le cadre de la stratégie pour la période 2022-2027, les cinq buts organisationnels indiqués ci-dessous permettent à EuroMed Droits de garantir une efficacité optimale et d'assurer la viabilité du réseau au niveau humain, financier et environnemental, et ce à long terme. Les résultats ci-dessous donnent une idée des grandes réalisations accomplies au niveau organisationnel pour 2023.

BUT ORGANISATIONNEL 1 : LA DYNAMISATION DU SOCLE DES MEMBRES

En 2023, EuroMed Droits a terminé la réalisation d'une cartographie complète des membres du réseau. La cartographie et l'étude réalisées ont été bien accueillies par les membres du réseau qui y ont participé activement. Il faut notamment retenir de l'étude réalisée que les priorités et les activités des membres du réseau correspondent actuellement à la stratégie et aux priorités d'EuroMed Droits. De manière générale, les membres du réseau sont également prêts et désireux de contribuer aux activités d'EuroMed Droits. Des recommandations opérationnelles ont été présentées dans le cadre de l'étude, en particulier en ce qui concerne les processus d'intégration du personnel du réseau et la communication avec ses membres. Aucune recommandation claire n'a toutefois été formulée quant à la manière dont le réseau devrait gérer l'augmentation du nombre de ses membres. Sur recommandation du Comité exécutif du réseau, une équipe de travail sur les membres a été créée et chargée de formuler des recommandations à cet égard. Ces recommandations seront intégrées dans la version révisée/modifiée de la stratégie pour la période 2025-2027, qui sera présentée lors de la réunion de l'Assemblée générale du réseau en octobre 2024. Cette démarche devrait

permettre d'élaborer un plan d'action concret concernant l'augmentation du nombre de membres après la tenue de l'AG.

EuroMed Droits s'est également engagé en 2023 à renforcer la présence et la mobilisation des jeunes dans ses activités. En 2023, EuroMed Droits a veillé à ce que chacun de ses groupes de travail soit constitué d'au moins deux jeunes, et une stratégie sur l'intégration des jeunes est en cours d'élaboration. Le système PMEL d'EuroMed Droits est également mis en place pour évaluer la participation des jeunes aux activités du réseau. Enfin, le réseau a lancé un projet pilote consacré aux jeunes en 2023 : « Youth Save Democracy » (La jeunesse au secours de la démocratie). Ce projet permet de mobiliser la jeunesse tunisienne dans l'activisme en faveur des droits humains et de la démocratie.

BUT ORGANISATIONNEL 2 : DAVANTAGE DE VISIBILITÉ ET D'IMPACT

En 2023, EuroMed Droits a pleinement adopté et mis en œuvre sa nouvelle identité visuelle, son nouveau site web et sa nouvelle base de données de points de contact, mis au point en 2022. Au cours des trois premiers trimestres de l'année 2023, le département Plaidoyer a aidé les différents programmes à atteindre dans une large mesure les principaux jalons fixés pour l'année. Les principaux jalons du département Plaidoyer pour 2023 ont également été atteints dans une large mesure. Plusieurs membres du Comité exécutif d'EuroMed Droits ont ainsi joué le rôle d'intervenants lors de 7 événements, notamment au Conseil de l'Europe, au Parlement européen et au Comité économique et social européen. Le personnel d'EuroMed Droits a aussi suivi une formation sur les différents aspects du plaidoyer, notamment en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des missions de plaidoyer ou un plaidoyer spécifique sur les institutions financières internationales.

La capacité à établir des plans d'action à partir des principaux jalons prévus, ainsi qu'une main-d'œuvre variée et structurée au sein du département et un réseau de partenaires de plus en plus solide à l'intérieur et autour des institutions cibles, a permis de réaliser des progrès par rapport aux objectifs du programme.



BUT ORGANISATIONNEL 3 : LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE

Une base de référence pour les indicateurs clés de performance (ICP) a été élaborée. La mise en œuvre et l'expérimentation d'une nouvelle politique d'approvisionnement comportant des considérations relatives à la réduction de l'empreinte carbone, initialement prévues fin 2023, ont été reportées en 2024, les ressources administratives et programmatiques étant accaparées par la gestion des répercussions de la guerre à Gaza. Une équipe de travail sur le climat sera de nouveau constituée en 2024 et la réalisation d'une enquête auprès des membres sur leurs initiatives en matière de réduction de l'empreinte carbone est prévue en 2024/2025.



BUT ORGANISATIONNEL 4 : L'AMÉLIORATION DE LA VIABILITÉ ET DE LA DIVERSIFICATION FINANCIÈRES DU RÉSEAU

Les assises de l'architecture d'EuroMed Droits en matière de collecte de fonds sont en place (notamment les documents, les manuels, les outils, etc.), mais la mise en œuvre et le renforcement du dialogue sont nécessaires entre les levées de fonds et les programmes particuliers. Le financement du budget 2025-2027 est assuré à 60 %. Les rapports d'audit ne font l'objet d'aucun commentaire de la part des auditeurs. La stratégie de mobilisation des ressources n'a pas encore été approuvée, mais sa rédaction est en cours. Une réserve de propositions de projets a été mise en place, avec une solide réserve de projets jusqu'en 2027. Cette réserve de projets a été récemment intégrée dans le système PMEL d'EuroMed Droits pour une meilleure intégration concernant la mise en œuvre des programmes, les subventions et la gestion financière globale. EuroMed Droits n'a toutefois pas pu obtenir de nouvelles subventions pour son financement de base. Le Comité exécutif a par ailleurs décidé de dépenser une part importante de ses fonds propres en 2023 afin de supporter l'augmentation du coût de la vie et l'inflation pour son personnel et de gérer les fluctuations défavorables des taux de change. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter la section relative aux résultats financiers ci-dessous.

BUT ORGANISATIONNEL 5 : L'AMÉLIORATION DU PROCESSUS D'APPRENTISSAGE INTERNE

L'élaboration des plans d'activité d'EuroMed Droits (la « feuille de route » sur la mise en œuvre de sa stratégie) s'est poursuivie en 2023 et ceux-ci ont été complètement intégrés dans le système PMEL du réseau afin de permettre une évaluation et un rapport plus cohérents.

Le logiciel de suivi PMEL a fait l'objet d'une mise à niveau et a été utilisé dans le cadre de toutes les étapes PMEL par la quasi-totalité des membres du personnel, y compris en ce qui concerne la planification budgétisée. L'inventaire des résultats a été amélioré et des « méthodes d'exploitation des résultats » ont été suivies dans le but d'analyser comment et pourquoi les résultats ont été obtenus, afin d'exploiter cet apprentissage dans le cadre de la planification.

Début 2023, plusieurs membres du personnel ont suivi une formation en matière de gestion de projets, dans le but de garantir une compréhension et une mise en œuvre cohérentes et normalisées de la gestion de projets à tous les échelons d'EuroMed Droits.

LISTE DES MEMBRES

MEMBRES RÉGULIERS

ALGÉRIE : SNAPAP · Collectif des familles de disparu(e)s en Algérie · Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LADDH) **BELGIQUE** : CNCD 11:11:11 **BULGARIE** : Center for Legal Aid - Voice of Bulgaria **CHYPRE** : Action for Equality, Support, Antiracism (KISA) · Mediterranean Institute of Gender Studies - MIGS **CROATIE** : Center for Peace Studies (CPS) **DANEMARK** : KVINFO · Dignity · Danish Institute for Human Rights **ÉGYPTE** : Andalus Institute for Tolerance and Non Violence Studies · Center for Egyptian Women's Legal Assistance (CEWLA) · Egyptian Human Rights Forum (EHRF) · New Woman Foundation. **ESPAGNE** : Comisión Española de Ayuda al Refugiado (CEAR) · Human Rights Institute of Catalonia · Federacion de Asociaciones de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos · Internationalisme, Solidarité et Féminisme (SUDS) **FINLANDE** : Tampere Peace Research Institute **FRANCE** : Fédération Nationale Solidarité Femmes · Ligue de l'Enseignement · Ligue des Droits de l'Homme (LDH) **GRÈCE** : Greek Council for Refugees · Greek Committee for International Democratic Society (EEDDA) **IRLANDE** : 80:20 Educating and Acting for a Better World **ISRAËL/TPO** : Women's Centre for Legal Aid and Counselling (WCLAC) · Al-Haq · Al Mezan Center for Human Rights · The Public Committee Against Torture in Israel (PCATI) · ADALAH, The Legal Center for Arab Minority Rights in Israel · B'Tselem · Kayan Feminist Organisation · Palestinian Centre for Human Rights (PCHR) **ITALIE** : Italian Refugee Council (CIR) · ARCI - Associazione Ricreativa Culturale Italiana **JORDANIE** : Mizan for Law · Sisterhood is Global Institute/Jordan (SIGI/J) · Arab Renaissance for Democracy and Development (ARRD - Legal Aid) **LIBAN** : ALEF - Act for human rights · Anti-Racism Movement Lebanon (ARM) · Lebanese Center for Human Rights (CLDH) · Palestinian Human Rights Organisation in Lebanon (PHRO) **MAROC/SAHARA OCCIDENTAL** : Adala-Justice · Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH) · Espace Associatif · Association Marocaine des Droits Humains (AMDH) ·

Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM). **PORTUGAL** : Liga Portuguesa dos Direitos Humanos – Civitas **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE** : People in Need **ROYAUME-UNI** : Solicitors International Human Rights Group (SIHRG) · Bar Human Rights Committee of England and Wales **SUÈDE** : Kvinna till Kvinna **SYRIE** : Damascus Center for Human Rights Studies · Syrian Center for Media and Freedom of Expression (SCM) **TUNISIE** : Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES) · Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT) · Ligue Tunisienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LTDH) · Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD) · Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des Deux Rives (FTCR). **TURQUIE** : Citizens Assembly · Human Rights Association | **RÉGIONAL** : Arab Institute for Human Rights (AIHR) · Cairo Institute for Human Rights Studies (CIHRS) · African and Middle East Refugee Assistance (AMERA) · European Association for the Defence of Human Rights (AEDH) · Arabic Network for Human Rights Information (ANHRI) · Mediterranean Citizen's Assembly Foundation (MCAF).

MEMBRES ASSOCIÉS

Amnesty International · Association for the Prevention of Torture · International Federation for Human Rights · Human Rights Watch · Norwegian Helsinki Committee · World Organisation Against Torture · Women's International League for Peace and Freedom

MEMBRES HONORAIRES

Michel Tubiana (1951-2021 Honorary President) · Kamel Jendoubi (Honorary President) · Marie Lavrentiadou · Emrah Seyhanlioglu · Lone Lindholt · Eva Norström · Iain Byrne · Theocharis Papamargaris · Driss El-Yazami · Bahey El-Din Hassan · Annette Jünemann · Samira Trad · Christina M. Merkel · Madjid Benchikh · Khemaïs Chamhari · Georges Assaf · Anna Bozzo-Curti · Maysa Zorob

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif est élu par l'Assemblée générale lors de ses réunions triennales.

Il est composé de douze personnes représentant les organisations qui sont membres réguliers du Réseau, dont le-la Président-e. Les membres du CE doivent être représentés de manière paritaire le Nord et le Sud/Est de la Méditerranée et l'on tend par ailleurs à une égale représentation des femmes et des hommes au sein de cette instance. Les membres du CE siègent jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Le Comité exécutif 2021-2024 est composé de :



WADIH EL-ASMAR, Président

Secrétaire général du mouvement SOLIDA (soutien aux Libanais détenus arbitrairement) et président du Centre libanais des droits humains (CLDH). Wadih Al-Asmar est également l'un des fondateurs du mouvement social libanais #youStink.



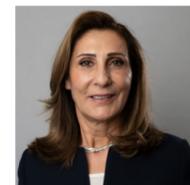
THEODORA CHRISTOU, Vice-président

Membre exécutif du Comité des droits humains du Barreau d'Angleterre et du Pays de Galles. Theodora Christou est une avocate et une universitaire qui enseigne à la London School of Economics et à l'Université Queen Mary de Londres. Ses principaux domaines d'expertise sont les droits humains, le droit international et le droit comparé.



MOATAZ EL FEGIER, Trésorier

Membre du conseil d'administration du Cairo Institute for Human Rights Studies (CIHRS), cofondateur et président du Forum égyptien des droits humains. Il a précédemment représenté les principales ONG internationales de défense des droits humains dans la région MENA, notamment le Centre international pour la justice transitionnelle (ICTJ) et Front Line Defenders. Il est actuellement professeur adjoint et responsable du programme des droits humains au Doha Institute for Graduate Studies.



LUBNA DAWANY, Référente pour l'intégration du genre

Secrétaire général de l'association jordanienne Mizan for Law. Lubna Dawany est également conseillère juridique et membre du conseil d'administration de la Family Development Association. Depuis les années 1990, elle a cofondé un certain nombre d'ONG en Jordanie pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, les droits humains et les droits des femmes.



GIORGIO CARACCILO,

Juriste de formation, Giorgio a rejoint le programme régional arabe du PNUD pour la prévention du VIH/SIDA après avoir étudié le programme des droits humains de l'EMA à Venise. Après avoir travaillé quelque temps à la coordination des activités du Conseil international de réhabilitation pour les victimes de la torture dans la région MENA. Il a rejoint Dignity-Institut danois contre la torture en 2012 en tant que responsable de la région MENA.



MONIA BEN JEMIA,

Professeur de droit à l'Université de Carthage, elle a présidé l'Association tunisienne des femmes démocrates de 2016 à 2018. Elle a participé au premier groupe d'experts chargé de rédiger un projet de loi sur l'éradication de la violence à l'égard des femmes, adopté par le parlement tunisien en 2017.



MARIE-CHRISTINE VERGIAT,

Engagée dans les droits humains depuis 1983 au sein de la Ligue française des droits de l'homme, dont elle est actuellement vice-présidente en charge des droits économiques et sociaux et des questions de migration. Elle a été membre du Parlement européen (GUE) de 2009 à 2019 et a été membre de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, de la sous-commission des droits de l'homme et de la délégation UE/Maghreb.



DILYANA GITEVA,

Dilyana Giteva est avocate au « Center for Legal Aid - Voice in Bulgaria ». Elle est activement engagée dans le conseil, le contentieux et la représentation des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants devant les autorités administratives et les tribunaux en Bulgarie et en Europe.



GIANLUCA MENGOZZI,

Architecte, membre de la présidence et responsable des réseaux de solidarité internationale pour l'Associazione Ricreativa e Culturale Italiana (ARCI), président de l'ARCS (ARCI Culture Solidali, l'ONG de l'ARCI), membre du conseil d'administration du Forum italien du troisième secteur (Terzo Settore). Il mène des recherches sur la protection du patrimoine historique dans les zones de guerre.



TONY DALI,

Coordinateur de l'ONG 80:20 Educating and Acting for a Better World basée en Irlande, responsable du programme du consortium developmenteducation.ie et membre du conseil d'administration de Fairtrade Ireland. Tony enseigne et soutient l'éducation populaire sur le développement humain, les droits humains et la citoyenneté active.



JAMILA SAYOURI,

Avocat et président de l'association marocaine Adala - Justice pour le droit à un procès équitable. Jamila Sayouri est également membre de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme (OMDH) et du Conseil national marocain des droits de l'Homme.



HAMD SHAQQURA,

Directeur adjoint du Centre palestinien des droits humains pour les affaires du programme. Son principal domaine d'expertise est le développement démocratique et les droits civils et politiques.

LE SECRÉTARIAT

Le Secrétariat est géré et organisé par le-la Directeur-riche exécutif-ve. Le Secrétariat tire ses pouvoirs de décision du mandat donné à la Direction exécutive par l'Assemblée générale, tel que stipulé dans les statuts du Réseau.

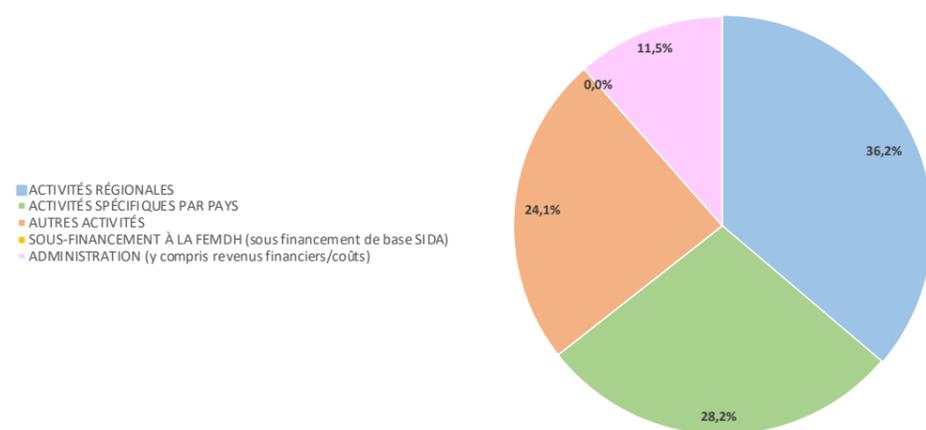
Le personnel du Secrétariat est chargé par la Direction exécutive de mettre en œuvre les décisions politiques, financières et organisationnelles prises par l'Assemblée générale et le Comité exécutif, et en particulier la stratégie votée par l'AG.



PANORAMA FINANCIER

Approches thématique	EUR	%
Droits des femmes et Justice de genre	247.743	5,4%
Rétrécissement de l'espace	0	0,0%
Migration et asile	418.513	9,1%
Droits économiques, sociaux et culturels	171.027	3,7%
Dialogue	830.329	18,0%
TOTAL DES ACTIVITÉS RÉGIONALES	1.667.612	36,2%
Approches par pays		
Tunisie	590.669	12,8%
Algérie	24.589	0,5%
Égypte	245.248	5,3%
Palestine, Israël et les Palestinien·nes	101.979	2,2%
Maroc	53.367	1,2%
Turquie	284.173	6,2%
TOTAL DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES PAR PAYS	1.300.025	28,2%
Autres activités		
Plaidoyer et formation	300.198	6,5%
Suivi et évaluation des projets	44.079	1,0%
Communication	368.260	8,0%
Organes exécutifs	197.580	4,3%
Levée de fonds	175.686	3,8%
Ressources humaines	24.128	0,5%
TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS	1.109.931	24,1%
TOTAL DES ACTIVITÉS	4.077.568	88,5%
Administration (y compris revenus financiers/coûts)	532.070	11,5%
Sous-financement à la FEMDH (sous l'ancien financement de base SIDA)	0	0,0%
TOTAL DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	4.609.638	100,0%

ACTIVITÉS RÉGIONALES	36,2%
ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES PAR PAYS	28,2%
AUTRES ACTIVITÉS	24,1%
SOUS-FINANCEMENT À LA FEMDH (sous financement de base SIDA)	0,0%
ADMINISTRATION (y compris revenus financiers/coûts)	11,5%



LISTE DES DONATEURS

ACT Église de Suède
 Fonds européen pour l'intelligence artificielle / Réseau des fondations européennes
 L'Union Européenne
 Programme de partenariat dano-arabe - Ministère danois des affaires étrangères
 Fondation de France
 Fondation Heinrich Böll
 Ministère norvégien des affaires étrangères
 Open Society Foundations
 Sida (Agence suédoise de coopération internationale au développement)
 Fonds Sigrid Rausing
 Confédération Suisse





DROITS
**EUROMED
RIGHTS**

Vestergade 16, 2nd floor DK-1456
Copenhagen K Denmark.

tel +32 2 540 86 47
mail information@euromedrights.net

